

# LA LETTRE



Bulletin de liaison du Mouvement des Assises Nationales du Sport

180, av Gaston Berger 59000 LILLE - Tél.: 03 20 58 91 80 - Fax : 03 20 58 00 75

[www.assisesnationalesdusport.fr](http://www.assisesnationalesdusport.fr)

N° 07/04 NOVEMBRE 2007

## EDITO

*Le contexte actuel du sport dans la société est d'une grande complexité et pour essayer de comprendre les changements qui se sont amorcés depuis plusieurs années, et se sont amplifiés d'une façon brutale au cours de cette année, cela n'est pas chose aisée.*

*Le rôle de l'Etat, la deuxième campagne de décentralisation, l'évolution des politiques territoriales, l'émergence des notions de territoire et de communauté de communes, l'évolution du sport de haut niveau et sa privatisation, doivent être pris en compte pour faire un état des lieux et tenter d'avoir une approche sur l'avenir du sport dans sa globalité, et l'avenir du système français plus particulièrement.*

*A la suite de l'élection présidentielle et des nouveautés volontaristes affichées dans la politique actuelle, la LETTRE ANS de juin 2007 évoquait ces changements et les incertitudes qui en découlaient. Depuis, le Comité de Pilotage des ANS a procédé à différentes rencontres et auditions de personnalités expertes en leur domaine, pour connaître leurs propres interrogations et leur vision de la situation actuelle.*

*En traitant du domaine de l'évolution du Ministère des Sports, du sport à l'école, des paradoxes de la relation Sport et Santé, de la vision des Collectivités et territoires sur le sport et des prises de conscience relativement nouvelles des fédérations sportives, les ANS font des constats qui ne sont qu'une petite approche de clarification qui méritera d'être approfondie par la suite.*

*Les débats des deux journées nationales proposées les 7 et 8 décembre 2007 permettront à tous de s'informer et de s'exprimer sur la perception de ces changements au niveau du terrain.*

*Dans ce nouveau système français du sport qui se profile, quel sera l'avenir des services publics dans le domaine des APS ?*

*En perspective de tout cela, l'important est bien de donner aux bénévoles les moyens de se situer dans cette nouvelle donne, et de défendre ensemble un sport éducatif, citoyen et humaniste.*

## S'INFORMER, DEBATTRE DES CHANGEMENTS EN COURS, ENJEUX ACTUELS

S'informer, débattre des enjeux actuels nécessite d'articuler deux niveaux complémentaires :

- **L'évolution « longue durée »** des pratiques physiques et sportives et du « système français » de leur organisation. Les inquiétudes nées de cette évolution sont à l'origine du mouvement des ANS et de l'activité qu'il déploie maintenant depuis plus de quinze ans. Cette évolution se poursuit-elle toujours ? Dans le même sens ?
- **La situation nouvelle** engendrée par l'élection présidentielle : poursuit-elle l'évolution longue durée ? La modifie-t-elle ? L'accentue-t-elle ? L'activité des ANS doit-elle se modifier en conséquence ?

***Il est important à l'heure actuelle à la fois de continuer à faire « l'état des lieux » et d'analyser ce qui ne marche pas dans notre système depuis longtemps.***

L'activité générale du comité de pilotage des ANS et les rencontres thématiques organisées dans le cadre de la rencontre de Nanterre permettent de dégager les éléments suivants

### LES EVOLUTIONS « LONGUE DUREE »

1° Nous ne pouvons que constater l'affaiblissement progressif du Service Public d'Etat, se caractérisant notamment par :

- **La séparation dans les faits de plus en plus visible des deux grands pôles du domaine des APS** : d'un côté le sport de haut niveau télévisé devenant de plus en plus hégémonique, entraîné dans la voie du sport business et géré selon les lois de l'économie de marché du divertissement médiatisé. De l'autre, l'immense domaine des activités pratiquées sous des formes multiples, à caractère social, éducatif, sans but lucratif. Un déséquilibre, grandissant sans cesse, s'est installé entre les deux.
- **La dévitalisation du rôle du ministère**, son recentrage sur des missions de « lutte pour l'emploi » (professionnalisation à outrance des qualifications, abandon des formations qualifiantes non professionnelles, de tout ce qui concourt à la prise de responsabilité des jeunes), d'encadrement législatif et de contrôle de la vie associative transformée de plus en plus en entreprise (convention collective, abandon du soutien à la vie associative au détriment du financement d'initiatives locales), de rayonnement de la France dans le concert international.

Le « sport pour tous » est laissé à la charge des acteurs eux-mêmes et des collectivités locales.

2° Une grande majorité de Français font ou déclarent pratiquer des activités physiques ou sportives. Le pourcentage de ceux qui pratiquent dans une logique de recherche de performance diminue. Le nombre des licenciés dans les fédérations sportives évolue peu, voire à tendance à s'éffriter.

Mais ce mouvement puissant des pratiques nouvelles « sport pour tous » non compétitifs ou organisées avec des règles adaptées n'est pas réellement reconnu et pris en compte, jusque dans la loi qui n'accorde aucune mission de service public spécifique adaptée à cette évolution (suite page 2).

## S'INFORMER, DEBATTRE DES CHANGEMENTS EN COURS ENJEUX ACTUELS (suite)

Le sport associatif à but non lucratif maintenant des principes d'amateurisme et de priorité au bénévolat et au militantisme a du mal à survivre, étant de moins en moins reconnu, que ce soit par l'Etat central ou les collectivités territoriales, qui ont une grande tendance à accorder leurs subventions sur le critère hégémonique des résultats sportifs.

Le mouvement sportif institutionnalisé, dans le sillage de l'Etat, porte aussi une part de responsabilité en étant resté enfermé dans une seule conception étroite des missions de service public à partir du seul modèle compétitif.

### LE CONTEXTE ACTUEL

Une démarche générale de « gouvernance » se dégage, dans notre domaine comme dans les autres.

Nous constatons :

- D'un côté de nombreux effets d'annonces, dont la signification n'est pas forcément claire (désorientation plus ou moins volontaire ? Provoquer un état de grâce et l'attentisme ?). De l'autre, des décisions prises sans qu'on sache comment et par qui et apprises, y compris par les premiers intéressés, par le biais des médias.
- Une « décomplexion » : un certain nombre de réformes essentielles, vis-à-vis desquelles il y avait jusqu'à présent des hésitations à les engager, semblent vouloir désormais être entreprises sans plus aucun état d'âme.

Dans la phase préparatoire de la rencontre de Nanterre, nous nous sommes efforcés de traiter la question des changements à partir de la spécificité de grands domaines. Le comité de pilotage a abordé lui-même la question du ministère. Des rencontres-auditions ont pu être réalisées dans les domaines de l'école, de la santé. Nous avons pu commencer à aborder celui du mouvement sportif.

Une prochaine rencontre doit nous permettre de traiter la problématique des collectivités territoriales. Nous pourrions peut-être avoir abordé la question des médias. Cette dynamique est susceptible de se poursuivre au-delà du rassemblement de Nanterre.

De nombreux éléments recueillis convergent vers ce qui apparaît être une remise en cause des bases du système « jeunesse et sports » avec comme conséquences :

- Un abandon du modèle service public au profit d'un modèle associant le public au privé, changeant ainsi les finalités et critères de financement.
- De sortir progressivement du vieux modèle sportif français, fondé sur la relation entre l'Etat et le Mouvement Sportif dans le cadre de la tutelle exercée par l'Etat et définie dans la loi pour encadrer les activités, la formation, le financement en fonction des intérêts définis par l'Etat.

## LA PREPARATION DE LA RENCONTRE DE NANTERRE

Le principe d'organiser une initiative des ANS, centrée sur la question des changements et évolutions, initialement envisagée en novembre, a été prise lors de la réunion du comité de pilotage du 14 mai.

Depuis, le comité de pilotage a consacré l'essentiel de ses quatre réunions suivantes à préparer ce projet. Il a ainsi été convenu d'organiser une série de rencontres-auditions, concernant les domaines essentiels du point de vue de notre objet, destinées à fournir des éléments utiles pour la tenue de l'initiative, mais aussi au-delà.

### ONT PU ETRE ORGANISES :

#### L'ÉCOLE, LE SPORT À L'ÉCOLE .

Le 2/10/07 rencontre avec *Jean LAFONTAN* (SNEP), *Jean-Michel SAUTREAU* (président de l'USEP), *Mireille AVISSE* (présidente de l'Association des enseignants d'EPS).

Le 12/10/07 audition de *Michel LEBLANC*, inspecteur général de l'éducation nationale.

Le 16/10/07 audition de *Joël BALAVOINE*, inspecteur général de la jeunesse et des sports

#### LE MOUVEMENT SPORTIF .

Le 30/10/07 audition de *Jean-Luc ROUGÉ*, président de la FFJDA.

#### LA SANTÉ .

Le 23/10/07 rencontre avec *Marc GUERIN*, médecin du sport.

### PROGRAMMATION :

#### LES COLLECTIVITÉS LOCALES .

Le 27/11/07 rencontre avec *Patrick BAYEUX*.

#### LES MÉDIAS .

Possibilité d'une rencontre avec un journaliste du journal « L'Equipe », fin novembre.

### *Éléments essentiels tirés des auditions des ANS*

et

### *Éléments complémentaires tirés des positions du Mouvement Sportif et Sport et Territoires*

## LE MINISTERE

Les changements les plus visibles concernent le passage d'un ministère à un secrétariat, le rattachement de ce secrétariat à un grand ministère « santé – sport – jeunesse » et sa réduction au seul sport.

Malgré les effets d'annonce et les promesses électorales, le budget, non seulement ne progresse pas, mais s'aggrave. Le désengagement de l'Etat se poursuit.

Des questions qui se posent : aurons-nous un réel secrétariat ou une simple délégation du ministère de la santé ? Le fait que le secrétariat soit resté quatre mois sans titulaire est un indicateur. Quelle sera la priorité du secrétariat : co-conduire la réforme du temps périscolaire ou/et s'occuper de la mise en place de la formation des cadres dirigeants du mouvement sportif sur le modèle du management des entreprises ? Les évolutions constatées vont-elles aller jusqu'à remettre en cause la loi sur le sport ?

## Éléments essentiels tirés des auditions des ANS

et

## Éléments complémentaires tirés des positions du Mouvement Sportif et Sport et Territoires

### L'ÉCOLE, L'EPS ET LE SPORT A L'ÉCOLE

C'est le domaine où les changements résultants de la situation nouvelle sont les plus visibles, avec :

- La suppression de l'école le samedi matin.
- L'engagement fort dans la mise en place du temps « périscolaire » (16/18h), même si ce qu'il sera et comment il s'organisera sont encore d'une grande nébulosité.

- La suppression de postes par le non remplacement des départs en retraite et des arrêts maladie de moins de quatre mois.

Le sens de ces changements actuels apparaît toutefois s'inscrire dans les évolutions longue durée :

- La remise en cause de la mission culturelle de l'école et de l'objet culturel du sport. « Il suffit de savoir lire, ce n'est plus le problème de la lecture » ; « il suffit de bouger, ce n'est plus le problème de la culture sportive ».

- La réduction du « périmètre scolaire ». La conjoncture entre la politique affichée et la conjoncture (déficit budgétaire, limite de la croissance, contrainte européenne, etc...) font que le gouvernement n'a pas d'autres choix que de réduire le périmètre des services publics, dont celui de l'école, qui est le plus important.

### SERVICE PUBLIC DU SPORT ET COLLECTIVITES

« Dans un contexte de changement ou de rupture, il convient de se poser la question de la place du service public du sport territorial aujourd'hui et demain ». Ainsi s'exprimait J. VERGNES, Président de Sport et Territoire, dans son édito de janvier 2007.

Avec la 2<sup>ème</sup> phase de décentralisation, les collectivités territoriales doivent absorber de nouvelles compétences obligatoires qui auront une conséquence directe sur les budgets, avec une tendance à diminuer ceux des compétences non obligatoires... dont le service public du sport. La clarification des compétences est à l'ordre du jour... mais ce n'est pas encore acquis.

Sport et Territoire a d'ailleurs décliné un modèle visant à transformer le système français du sport actuel et vieux de 40 ans. Ce modèle est articulé principalement sur une transformation des équipements et des clubs : équipements avec des services associés au cœur d'un bassin de vie sociale, et clubs restructurés pour mutualiser leurs ressources et engagés dans un processus de professionnalisation. Ce projet est décliné autour de 4 grandes orientations politiques :

- le sport et les pratiques physiques au quotidien des citoyens
- le sport de haut niveau, les équipes de France, les grands événements
- les clubs, les dirigeants, le mouvement sportif bénévole
- l'économie sociale du sport professionnel

Et pour impulser ce projet, et faire changer les modes de pensée, Sport et Territoire ne voit pas d'autre solution que l'Etat pour prendre en compte ces nouvelles valeurs et mettre les moyens minimum qui seront les déclencheurs de ces changements.

Mais aujourd'hui, nous ne voyons pas encore quel est, ou quel sera le projet sportif de l'Etat ???

Indépendamment des moyens pour impulser une nouvelle politique et/ou un nouveau modèle, de grandes difficultés existent pour harmoniser les politiques publiques territoriales et les politiques fédérales. Une grande hétérogénéité et une grande complexité existent dans ces deux domaines qui devraient pourtant se rejoindre dans une recherche de cohérence et de complémentarité. Dans cette recherche, un nouveau mode d'action a vu le jour récemment pour aider les collectivités publiques et acteurs locaux : « l'ingénierie territoriale » (CIADT / septembre 2003), mais la question reste posée : qui doit jouer le rôle d'ingénieur territorial dans le domaine sportif, pour faire l'interface entre les politiques territoriales et les politiques fédérales ?

Vu du club et des dirigeants de terrain, tout cela est devenu très nébuleux et on ne sait plus qui fait quoi !

### LE MOUVEMENT SPORTIF

Face aux changements en cours, le Mouvement Sportif doit s'adapter et reste attentif aux évolutions qui seront proposées par le nouveau Gouvernement.

Mais, d'ores et déjà, il a anticipé au niveau fédéral pour se remettre en cause dans la définition des stratégies et des politiques sportives. Dix fédérations ont construit leur plan d'action territorial (PACT) en mettant au centre le club comme levier de développement, dans une logique de service public du sport. Cela suppose qu'elles doivent mettre des services à la disposition des clubs, et pas seulement des directives pour exécuter (séminaire 15 mai 2007 CNOSEF).

Le récent Congrès des CROS et des CDOS avait pris pour thème : « Politiques sportives fédérales et territoriales, cohérence et complémentarité ». Avec les présidents des fédérations présentes, les travaux de groupes ont mis en évidence les politiques différenciées, la complexité des politiques territoriales, la nécessité de réagir pour faire ensemble, et surtout d'avoir une vision sur le long terme. Nécessité aussi de restructurer les ligues et de former les dirigeants de clubs.

Un gros chantier en perspective... admis par les 10 fédérations pilotes, et qu'il faudra étendre à toutes les autres !

### LA SANTE

Pour l'instant, il est difficile de noter des changements liés au nouveau contexte. Toutefois, il est possible d'apprécier certaines campagnes en cours concernant la santé, le rapport entre sport et santé.

Une pratique régulière du sport, tout en devant être plus circonspect vis-à-vis de la pratique de performance, est un facteur indéniable, incontestable de santé publique.

Une pratique s'effectue d'abord sur des motivations d'envie, de plaisir et guère pour des raisons telle que la santé. Si on permet à un individu de faire ce qu'il a envie de faire, il est possible d'aborder avec lui des problèmes spécifiques qu'il peut rencontrer tels que l'obésité. Il faut commencer par prendre l'individu dans sa globalité et pas le « saucissonner en tranches ». Les campagnes spécifiques, telle que la lutte contre l'obésité, sont ainsi plutôt inefficaces, de la poudre aux yeux.

La question clé est de la sorte celle du « bilan de santé ». Actuellement, il est en place et reconnu pour les âges de la vie considérés comme à « risques » (enfance/ vieillesse), mais nullement pour la période « adulte ».

Il y a nécessité de remettre en cause les fonctions et l'organisation des centres municipaux du sport (actuellement en voie de disparition) ; la formation des médecins du sport (actuellement ils ne le sont que pour soigner et suivre les sportifs de haut niveau) ; la formation des médecins généralistes (actuellement, ils ne connaissent pas grand-chose aux choses du sport, alors qu'ils sont amenés à délivrer la majeure partie des certificats de pratique).

## JOURNEES NATIONALES RENCONTRE DEBAT NANTERRE 7-8 DECEMBRE 2007

**Thème général**  
**COMPRENDRE LES CHANGEMENTS**  
**Objectifs**  
**S'INFORMER ET DEBATTRE SUR LES CHANGEMENTS EN**  
**COURS DANS LE DOMAINE DES APS**  
**ENJEUX ACTUELS**

### PROGRAMME

#### VENDREDI 7 DECEMBRE

- 17h00 Enregistrement des participants  
17h30 Ouverture / Accueil de la Ville de Nanterre  
Constats, Interrogations « Les changements en cours »  
**1<sup>ère</sup> séquence : 5 interventions starters**  
– *Organisation, rôle de l'Etat, budget des sports.*  
– *EPS/APS dans le domaine scolaire.*  
– *Santé et Sport : paradoxes et réalités.*  
– *Service public du Sport et Collectivités.*  
– *Mouvement Sportif : cohérence et complexité des politiques sportives*  
19h00 Echange avec la salle  
20h00 Fin de la 1<sup>ère</sup> séquence et pause rafraichissement offert par la ville de Nanterre.

#### SAMEDI 8 DECEMBRE

- 09h00 Accueil des participants  
09h30 **2<sup>ème</sup> séquence : Rencontre avec Alain LORET**  
(Professeur à l'Université de Rouen)  
« *L'avenir des services publics dans le domaine des APS* »  
10h15 Réactions / Questions sur l'exposé  
11h00 Pause  
11h15 **3<sup>ème</sup> séquence : Ateliers** : réactions et interrogations *sur les changements en cours et l'avenir des services publics*  
12h15 Buffet  
14h00 **4<sup>ème</sup> séquence : Table ronde** avec des représentants du Mouvement Sportif – Etat – Collectivités  
« *Questionnement sur l'avenir du sport...* »  
Débat avec les participants  
17h00 Clôture

**LIEU DES TRAVAUX :** Hall de la Salle des Congrès  
Hôtel de Ville de Nanterre  
88/118 rue du 8 mai 1945

**ACCES :** Par la gare Nanterre Ville – RER A  
Situé à 10 mn à pied de la gare Nanterre Ville

#### INSCRIPTION ENCORE POSSIBLE !

Vous pouvez télécharger tous les documents utiles sur notre site :

[www.assisesnationalesdusport.fr](http://www.assisesnationalesdusport.fr)

Pour tous renseignements :

Tél. : 03.20.58.91.80 et /ou [isabellec@luc.asso.fr](mailto:isabellec@luc.asso.fr)

#### PRESENTATION DE LA VILLE DE NANTERRE

Vendredi 7 décembre à partir de 20h30 :

La place des collectivités territoriales dans l'accompagnement du sport de haut niveau : le basket à Nanterre.

Présentation de l'audit réalisé par le cabinet Axes Management

Méthode - Diagnostic - Préconisations

Les participants ANS y sont cordialement invités...

## LE BESOIN DE SERVICES PUBLICS POUR LES APS

Dans les années 1960-70, les non sportifs ont commencé à envahir le domaine du sport traditionnel et à bousculer le modèle, unique à l'époque, de la « compétition/sélection de l'élite sportive ». Dans les années 1970-80, l'ensemble de la population a progressivement occupé le terrain des pratiques qualifiées « sport pour tous » par différence au sport des champions, sans les opposer.

Cette évolution n'a pas fait, au niveau de l'Etat et du mouvement sportif associés, l'objet d'une réflexion suffisamment approfondie pour repenser la reconnaissance de la diversité des pratiques et, en conséquence, la question du **service public des APS** ayant pour mission de répondre aux besoins de la population.

Le service public d'Etat est resté sourd. Il s'est désengagé budgétairement. Aucune transformation de fond du système de référence n'a été engagée, ce qui a conduit à laisser les marchés du sport et du spectacle occuper le terrain.

Aujourd'hui, la question se pose de refonder tout un éventail de dispositifs « services publics » dans les domaines des APS pour que l'ensemble des catégories sociales, notamment les plus démunies économiquement, puissent avoir les moyens de pratiquer, à égalité de principe, pour leur santé, leur éducation, l'amélioration de leur vie à l'époque de l'allongement des chances de vivre de plus en plus longtemps.

L'idée de service public correspond à un modèle de société qui accorde la priorité à l'intérêt général, à la cohésion sociale, à l'action contre les inégalités.

Dès 1991, les ANS ne sont pas restées inactives pour exprimer ce besoin et poser la question, pour le sport, d'un service public à la hauteur.

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'en rester à la formule du « service public du sport » qui date de l'époque où le sport était organisé selon le seul modèle de la compétition pour produire l'élite.

Il s'agit maintenant de définir les diverses missions de services publics adaptées à chaque type de besoins dans le cadre d'une politique globale à l'échelle de la société. Cela dépasse les limites de la structure gouvernementale « Ministère jeunesse et sports » devenue, peu à peu, une coquille de plus en plus vide en regard des besoins réels de la population.

La rencontre ANS des 7-8 décembre 2007 en mettant au centre la question de l'avenir des services publics dans les APS est une occasion de chercher ensemble des réponses nouvelles.

La LETTRE ANS est conçue et rédigée par des bénévoles du Mouvement des ANS.

Elle est imprimée et distribuée par nos soins et peut être reproduite sans autorisation préalable.

Responsable de rédaction : Comité de Pilotage

Responsable mise en page pdf : Ludovic TREZIERES

Pour tout renseignement, s'adresser au siège à Lille.

E-mail : [isabellec@luc.asso.fr](mailto:isabellec@luc.asso.fr)

Site Internet : [www.assisesnationalesdusport.fr](http://www.assisesnationalesdusport.fr)